

Nouvelles locales du jeudi 27 novembre 2014

@rib News, 27/11/2014 | Politique - Alors que les ambassadeurs de l'Ouganda, de la Tanzanie et du Kenya au Burundi viennent d'annoncer dans le journal « The East African » que le président Nkurunziza peut se représenter aux élections de 2015 sans violer la Constitution du Burundi et des Accords d'Arusha, un expert des relations internationales estime que ces déclarations sont de nature purement politique. Le professeur Pascal Niyonizigiye trouve que ces déclarations sont détournées du contexte juridique de la Constitution du Burundi et des Accords d'Arusha vu qu'elles interviennent en dehors du moment où elles étaient attendues, c'est-à-dire quant ce débat faisait couler beaucoup de larmes et de salive. Il constate tout de même qu'aucun ambassadeur ne peut prononcer des propos contraires à la volonté du gouvernement qui l'accueille. Il estime également que les conséquences de ces déclarations seront prioritairement portées sur les pays d'origine de ces ambassadeurs. [isanganiro]

- Le parti SONOVI Ruremesha annonce également les propos de ces ambassadeurs qui estiment que le président Nkurunziza a le droit de se faire élire en 2015. Selon le président de ce parti, le président actuel n'a aucun droit de se faire élire en 2015 si l'on s'en tient à la Constitution du Burundi et aux Accords d'Arusha. D'Ndayishimiye a tout le monde s'est exprimé sur ce sujet et que les points de vues sont presque unanimes que cette candidature sera contraire à ces deux textes de référence dans la politique burundaise. Il trouve lui aussi qu'il n'y a aucune logique juridique dans ces déclarations et trouve plutôt qu'il s'agit d'une provocation politique pour voir s'ils sont prêts à supporter cette candidature ou pas. Il trouve lui aussi que ces ambassadeurs pourront être tenus responsables des conséquences éventuelles de ces déclarations. [isanganiro/rtr/rpa] - Alors qu'un membre du conseil communal de Kabezi a été surpris ce mercredi en possession d'une quarantaine de cartes d'identité sans empreinte digitales et propriétaires, les partis politiques de l'opposition dans cette commune estiment qu'il s'agit de fraudes massives en train d'être planifiées pour des élections de 2015. Pourtant, le concerné se défend qu'il les apportait plutôt à la communauté Batwa de cette commune, mais il se remarque que c'est bien lui qui les avait signées. L'administrateur communal de Kabezi estime quant à lui qu'il les auraient trouvées dans le secrétariat et par négligence des secrétaires. Le président de ce parti estime toutefois que les cartes d'identité octroyées aux mineurs qui ont été saisies ont été livrées aux communes. Rappelons que ce conseiller communal est entre les mains de la police présidentielle. [bonesha/isanganiro]

- Le chef de la colline Kigamba de la commune Kigamba en province de Ruyigi a été surpris alors qu'il tentait de réclamer le tampon du Lycée Communal de cette commune afin qu'il l'utilise dans l'apposition des empreintes sur les cartes nationales d'identité en sa possession. Mais, il a rencontré le refus catégorique du chargé de cet établissement et lorsqu'il a constaté que l'affaire allait se rendre publique, il a abandonné arguant qu'il va chercher ailleurs. Les représentants des partis MSD et Frodebu-Nyakuri dans cette commune y voient plutôt une fraude des élections qui se dessine à l'horizon et qui est orchestrée par le parti au pouvoir. Mais, le représentant du CNDD-FDD dans cette commune dément ces informations en affirmant que ce parti n'a pas cette intention. [isanganiro] - L'ADC-Ikibiri continue de dénoncer les irrégularités observées dans les opérations d'inscription des électeurs. Le vice-président de ce parti estime qu'il ne peut manquer de suspicion quant aux opérations en question et leur organisation et leur déroulement. Frédéric Bamvuginyumvira trouve que les cartes nationales d'identité sont distribuées en vrac et en désordre dans les rues, les écoles, les marchés, les places publiques et ailleurs alors que le service de l'état-civil des communes est là pour ça. Il trouve également que ces cartes ne sont livrées qu'aux membres du parti CNDD-FDD au détriment des autres personnes qui en ont eux aussi besoin. Il constate qu'il y a des personnes qui prennent des inscriptions multiples avec la même pièce d'identité alors que d'autres font usage de tous les documents reconnus par la CENI pour prendre une inscription plusieurs fois. Il trouve alors que dans l'avenir, le pays va avoir un sérieux problème de sanctionner ceux qui auront commis de tels faits. Il dénonce la passivité de la CENI devant cette situation et demande à la communauté internationale de suivre de près cette situation afin d'en dire quelque chose à la fin de cette opération en question. [isanganiro/rpa/rtr] | Justice - L'ancien porte-parole du PALIPEHUTU FNL dénonce des convocations en cascade devant le parquet général prônant la cour d'appel de Bujumbura. Pasteur Habimana trouve qu'après la première convocation de lundi passé lors de laquelle il a exhibé ses papiers attestant son immunité pour ne pas être poursuivi dans cette période, il ne devrait pas être convoqué encore une fois ce vendredi. Il voit plutôt qu'il s'agit d'une marche de l'empêcher de participer aux élections de son parti d'ici lors d'un congrès extraordinaire tenu à cet effet. Il reste tout de même convaincu que ce n'est pas l'amour des Banyamurenge ou leur justice qu'ils agissent mais que c'est plutôt parce qu'il a refusé d'adhérer au FDD. [bonesha] | Sécurité - Une personne a été tuée et trois autres blessées par une explosion d'une grenade à Bethanie Holly Church du quartier Kinanira de la commune urbaine de Musaga le soir de ce mercredi. Selon des sources testimoniales sur place, des voleurs voulaient attaquer un certain Emile et ce dernier s'est enfui dans cette église et ceux qui le poursuivaient ont ainsi lancé cette grenade qui a tué une personne qui se trouvait à l'intérieur et blessé trois autres. Selon certaines sources, cette attaque aurait des liens avec les problèmes qui se remarquent au sein de cette église. La police indique que deux personnes dont celle à qui on voulait dérober de l'argent ont été arrêtées pour des raisons d'enquête. [rpa/isanganiro/bonesha/rtnb/rtr] | Economie - Alors que l'Assemblée nationale du Burundi a adopté ce mardi un projet de loi sur l'usage de la monnaie unique au sein de la Communauté est-africaine, c'était aujourd'hui le tour du Sénat de valider ce texte. En effet, les membres de cette chambre haute du Parlement ont émis des remarques sur ce sujet. Ils trouvent en outre qu'il y a des choses qui devraient d'abord trouver une réponse comme les questions politiques et l'établissement des barrières non tarifaires. Ils trouvent également que le Burundi risque de suivre sans rien comprendre des intérêts des pays avancés au sein de cette union et demandent ainsi que le Burundi aille doucement mais sûrement. Le ministre de la Bonne gouvernance qui avait représenté le Gouvernement a estimé qu'il n'y a rien d'anormal du moment que toutes les étapes ont été franchies. Mberamiheto estime qu'il n'y a pas de hâte dans ce dossier puisque deux étapes préliminaires à l'adoption

l'union monétaire ont toutes des franchises. Malgré ces inquiétudes, ce projet de loi a pourtant été voté par les députés. [rpa/isanganiro/bonesha/rtnb/rtr]